

**Projet QC-2021-03 (2^e avis)
Réponses aux commentaires reçus pendant la période de consultation**

Juillet 2021

Ce document est une synthèse des commentaires présentés par les entités, tels qu'ils ont été reçus et dans la langue utilisée par celles-ci pendant la deuxième période de consultation portant sur le projet QC-2021-03.

Document visé	Section visée	Commentaire	Entité	Réponse du coordonnateur de la fiabilité
CIP-002-5.1a	Catégorisation	RTA comprend bien qu'elle est responsable de la catégorisation de ses actifs selon les critères de désignation de l'annexe 1 de la norme. RTA en fait la validation annuellement.	RTA	Le Coordonnateur remercie l'entité pour sa participation à la consultation publique.
Registre des entités visées	Annexe F	RTA ne s'oppose pas au retrait du dernier paragraphe de l'annexe F ou au retrait complet de l'annexe F du registre.	RTA	Le Coordonnateur remercie l'entité pour sa participation à la consultation publique.
Avis de consultation	Réponse à la consultation publique - Point #1	HQT confirme sa compréhension que le fardeau d'identification et la catégorisation des systèmes électroniques BES de critère d'impact moyen selon les Critères de désignation de l'annexe 1 de la norme CIP-002-5.1a appartient aux entités responsables visées.	HQT	Le Coordonnateur remercie l'entité pour sa participation à consultation publique.
Avis de consultation	Réponse à la consultation publique - Point #2	HQT ne s'oppose pas au retrait du dernier paragraphe de l'annexe F du Registre ou au retrait de l'annexe F au complet.	HQT	Le Coordonnateur remercie l'entité pour sa participation à la consultation publique.
Avis de consultation	Réponse à la consultation publique - Point #3	Aucun impact quant au retrait de l'annexe F du Registre.	HQT	Le Coordonnateur remercie l'entité pour sa participation à la consultation publique.
Registre des entités visées	Tout	Aucun Commentaire. HQP a revu le deuxième avis du projet QC-2021-03 et confirme ne pas avoir de commentaire et par le fait même aucun impact.	HQP	Le Coordonnateur remercie l'entité pour sa participation à la consultation publique.